

## Compte rendu du conseil municipal du mercredi 13 février 2024

Le mercredi 13 février 2024 à 20h30 les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session à la Mairie de Mauroux.

Étaient présentes : Mesdames Da Costa, Rosier

Étaient présents : Messieurs Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Pernot, Soulié et Xuereb.

Absences excusées : Marion Dias (pouvoir à Jean-Marc Xuereb), Karine Defferard (pouvoir à Nadège Rosier), André Anselmi, Mustapha R'Ghigha

Absence non excusée : Catherine Maisonneuve

En présence de Mme Moz, secrétaire  
Secrétaire de séance , Thierry Fouassin

### A l'ordre du jour :

#### 1. Approbation du projet de compte rendu du conseil municipal du 29 novembre 2023.

Approuvé à l'unanimité

#### 2. Délibérations

##### a. CCVLV : Modification compétence optionnelle « Politique du logement et cadre de vie »

C'est une demande de compétence pour l'amélioration des habitats dans les villes de demain. La commune aura toujours possibilité de faire préemption sur une vente immobilière.

Approuvé à l'unanimité

##### b. SYDED : convention de coopération pour l'amélioration des collectes sélectives et la prévention des déchets

Le 01 janvier le compostage devient obligatoire, et deux composteurs collectifs ont été installés dans le bourg. Les employés communaux s'assureront du bon fonctionnement. Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer une convention d'une durée de 3 ans avec tacite reconduction.

Approuvé à l'unanimité

c. **Autorisation signature convention ACTES (aide au contrôle de la légalités dématérialisé)**

Convention pour dématérialiser tous les documents sauf pour l'urbanisme. Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer la convention.

Approuvé à l'unanimité

d. **Renouvellement contrat de communication**

Monsieur le Maire propose demande au conseil de proroger le contrat de communication pour une année avec Madame Lucile Chalemelle du Rozier pour un montant de 3000 €. Ses prestations consistent cette année à la maintenance du site Internet, le lancement de l'application Intramuros, la confection de l'écho maurouxois et des prestations éventuelles à la demande de la mairie.

Approuvé à l'unanimité

e. **Remboursement de frais**

Le conseil autorise Mr le Maire à se faire rembourser un montant de 304,78 € concernant l'abonnement et l'hébergement du site internet communal sur le serveur qu'il a avancé avec ses propres deniers.

Approuvé à l'unanimité

f. **Imputation des dépenses sur le compte 6232 (fêtes et cérémonies)**

Le conseil municipal décide des dépenses à imputer dans le compte 6232 dans la limite de la somme inscrite au budget.

Approuvé à l'unanimité

g. **Adhésion AMRF (association maires ruraux de France)**

Le maire propose au conseil de prendre un abonnement annuel à l'AMR pour un montant de 110 €

Approuvé à l'unanimité

#### **h. Elaboration des cartes EnR**

Mr le Maire fait un rappel sur l'historique du sujet, le mode de fonctionnement pratiqué pour la consultation de la population et en fait un retour précis.

En plus des toitures exposées au sud, d'une partie des rives du Lot côté Enclio pour des projets d'hydroélectrique, la commission urbanisme propose en final 5 parcelles en zone A pouvant accueillir des projets d'agrivoltaïsme avec une hauteur maximale des panneaux à 3 mètres .

#### **i. Motion relative à la desserte ferroviaire du territoire**

Retiré de l'ordre du jour

#### **j. Résiliation du bail à construction avec la SA HLM POLYGONE pour le jardin des aînés et vente du bâtiment**

Après échnages avec la SA HLM Polygone et l'acheteur, Mr le Maire propose au conseil de fixer les prix de vente comme suit :

Bâtiment 143 000 €  
Terrain 7 310 €

Les frais de résiliation seront de 2 500 € à la charge de l'acheteur,

Soit un montant total de 152 810 €

Approuvé à l'unanimité

### **3. Questions diverses**

Mr le Maire fait un point sur les sujets suivants :

- SDAIL
- les travaux à prévoir sur l'église de Cabanac
- Plaques et nettoyage du monument aux morts
- PLUI
- Autonomie énergétique du plateau
- Exposition Orgueil
- Fermeture du centre aéré de Lacapelle-Cabanac

Mme Laure Da Costa nous informe sur la semaine de la culture.

Mr Frédéric Pernot propose de mettre un radar pédagogique au centre du village.

Séance levée à 22h25

